Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213501604-20260319-92026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE LOUTEHEL
35330

N°09/ 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement élu et légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal GUERRO.

DATE D'AFFICHAGE : 24/02/2026

NBRE DE CONSEILLERS : 9
PRESENTS : 7

Etaient présents :
ROUSSEL Céline, ESLAN Vanessa, AUBERT ÉRIC, DRUAIS Benoît, CORDUAN Frédéric, BOUCARD Joël, CAUCHE Christian

Etaient absents :
MAURY Carole excusée, CHEVAL Anne-Sophie,

Madame ESLAN Vanessa a été désignée secrétaire de séance.

AJOUT D'UN NOUVEAU TARIF POUR LES CASES DU COLOMBARIUM

Deux colombariums sont mis à la disposition des familles dans le cimetière de Loutehel pour leur permettre d'y déposer des urnes.

Le colombarium est divisé en case destinées à recevoir des urnes cinéraires.

En 2006, le tarif de 465 € pour une durée de 15 ans a été mis en place. À la suite de plusieurs demandent de nos concitoyens sur la possibilité de pouvoir acquérir ou de renouvelé l'achat d'une case pour une durée moins longue,

Monsieur Le Maire propose au Conseil la mise en place d'un nouveau tarif de 310 € pour une durée de 10 ans.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise en place pour les cases du colombarium du tarif de 310 € pour une durée de 10 ans.

Les tarifs applicables pour l'achats d'une case de colombarium sont dorénavant de :

- 465 € pour une durée de 15 ans
- 310 € pour une durée de 10 ans

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
P.GUERRO

